

152 euros en moins par mois! Le gouvernement rabote votre pension!



- Le gouvernement veut limiter les périodes assimilées pour la pension. La perte mensuelle pour un travailleur “moyen” sera de 152 EUR pour les hommes et de 133 EUR pour les femmes.
- Avant les élections, aucun parti n'évoquait cette option. Depuis lors, le gouvernement a porté l'âge de la pension à 67 ans.
- Le gouvernement démantèle les emplois de fin de carrière et les prépensions. Dans le même temps, le nombre de malades augmente. Or, de nombreuses personnes ne sont pas en mesure de travailler plus longtemps et plus durement.
- Conséquence : travailler plus longtemps et plus durement pour moins de pension.

Faites connaître votre opinion au gouvernement !



Consultez le site www.chaossurlespensions.be et envoyez un message aux membres du gouvernement

Montrez-lui que vous n'avez pas volé votre pension !

LE GOUVERNEMENT MALTRAITE VOTRE PENSION!



Pension réduite

En 2015, le gouvernement a imposé un saut d'index qui a entraîné une perte de pouvoir d'achat de 2% pour les actifs. Ce saut d'index a évidemment un impact sur le calcul de leur pension. Il représente également une perte de pouvoir d'achat de 2% pour ceux qui sont déjà pensionnés.

Ce gouvernement a également supprimé le bonus de pension. Il vous fait payer pour que vos années d'études soient prises en compte pour votre pension. Il ne prévoit toujours pas d'assouplissement pour les métiers lourds. Le ministre des Pensions menace aussi de ne prendre en considération que les 45 premières années de votre carrière et non les 45 meilleures années pour le calcul de votre pension.

Le tax shift ne rapporte rien aux pensionnés (sauf pour certaines pensions très élevées). Plus grave: pas moins de 130.000 pensionnés voient le montant net de leur pension réduit parce que le gouvernement reprend d'une main le peu qu'il a donné de l'autre.

Les pensionnés paient les factures les plus lourdes (TVA, accises, etc.). Les compensations promises pour ces factures élevées ne bénéficient qu'à ceux qui ont une carrière complète de 45 ans. Cette mesure nuit particulièrement aux femmes dont la carrière est souvent incomplète.

Ce gouvernement ergote autour de la diminution des assimilations du chômage et du RCC pour votre pension. Cet été, il a décidé de les amputer de 276 millions d'ici à 2019. Ce montant est supérieur à ce que devrait rapporter la contribution des Belges les plus riches grâce à la taxe sur les comptes-titres.

Pas de pension avant 67 ans !

Avant les élections, aucun parti n'évoquait cette option et pourtant ce gouvernement a porté l'âge de la pension à 67 ans. Il limite également les droits à la prépension, à la pension anticipée et aux emplois de fin de carrière ou alors il rend ces systèmes très onéreux. Les régimes de départ anticipé, qui ne coûtent rien à l'Etat, subissent également ces mesures d'austérité.

Travail (in)faisable

Le gouvernement a promis d'instaurer le concept de « travail faisable » pour pouvoir faire face à l'allongement obligatoire de la carrière. Il n'est pas du tout question de travail décent. Par contre, il est question de l'extension des flexijobs, des heures supplémentaires, du travail de nuit et du dimanche et de la diminution des emplois de fin de carrière.

Parallèlement, les problèmes de santé liés au travail atteignent un point culminant. Bon nombre de personnes ne sont plus en mesure de travailler plus longtemps et plus durement. Les malades de longue durée sont contraints de reprendre le travail sous peine de sanctions.

Résultat? Il faut travailler plus longtemps et plus durement pour une pension qui sera réduite

Vous désapprouvez cette politique et vous voulez des garanties pour l'avenir ? Faites-le savoir au gouvernement ! Consultez le site www.chaossurlespensions.be et envoyez un message aux membres du gouvernement pour leur signifier que nous ne pouvons tolérer ce gâchis !